

2024

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Pôle Nantes Centralité Chantenay

NANTES – ZAC Grand Bellevue

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de déclassement
du domaine public métropolitain

ZAC Grand Bellevue à NANTES

rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

FRANÇOISE BELIN
Commissaire enquêtrice

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

SOMMAIRE

Rapport de la commissaire enquêtrice

I – Dispositions légales prises pour l'organisation de l'enquête	page 3
1 - Objet de l'enquête	page 3
2 - Actes générateurs de l'enquête	page 3
3 - Dates et durée de l'enquête	page 3
4 - Permanences de la commissaire enquêtrice	page 3
5 - Publicité	page 3
a - Par voie de presse	
b - Par voie d'affichage	
c - Par voie électronique	page 4

II – Objet de l'enquête	page 4
--------------------------------------	--------

A/ ASPECT FORMEL

1 - Nature de l'enquête	page 4
2 - Situation	page 4
3 - Cadre juridique et réglementaire	page 4

B/ LE PROJET

1 - Contexte	page 5
2 - Objectifs.....	page 5
3 - Objet de l'enquête publique	page 5
4 - Opérations projetées et emprises à déclasser	page 5

C/ INFORMATION DU PUBLIC

.....	page 7
-------	--------

III – Contenu du dossier d'enquête	page 7
---	--------

IV – Déroulement de l'enquête	page 7
--	--------

Analyse des observations

I – Préambule	page 9
----------------------------	--------

II – Analyse des observations recensées à l'enquête	page 9
--	--------

Conclusions et avis de la commissaire enquêtrice

Conclusions de la Commissaire enquêtrice	page 11
1 - Situation	page 11
2 - Projet	page 11
1 - contexte et objectifs.....	page 11
2 - objet de l'enquête publique	page 11
3 - opérations projetées et emprises à déclasser	page 12
3 - Déroulement de l'enquête	page 13
4 - Observations	page 13
Avis de la Commissaire enquêtrice	page 14

Annexes	page 18
----------------------	---------

I - Dispositions légales prises pour l'organisation de l'enquête

1 – Objet de l'enquête

L'enquête publique a pour objet **le projet de déclassement de voies de desserte et d'aires de stationnement relevant du domaine public de Nantes Métropole et situées aux abords directs d'immeubles de logements sociaux du quartier Grand Bellevue à NANTES.**

2 – Actes générateurs de l'enquête

- **Arrêté n° 2024-24** de Monsieur Michel LUCAS, vice-président délégué de NANTES MÉTROPOLE, en date du 23 avril 2024, désignant comme commissaire enquêtrice Madame Françoise BELIN.

- **Arrêté n° 2024-25** de Monsieur Michel LUCAS, vice-président délégué de NANTES MÉTROPOLE, en date du 23 avril 2024, prescrivant l'enquête publique

3 – Dates et durée de l'enquête

Ouverture de l'enquête le lundi 17 juin 2024
Clôture de l'enquête le mercredi 03 juillet 2024
soit une durée de 17 jours consécutifs.

4 – Permanences de la commissaire enquêtrice

A la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES, au rez-de-jardin :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| • lundi 17 juin 2024 | de 09h00 à 13h00 |
| • mardi 25 juin 2024 | de 14h00 à 17h00 |
| • mercredi 03 juillet 2024 | de 14h00 à 17h30 |

5 – Publicité

a – Par voie de presse

- dans la rubrique des « Annonces Légales : Avis administratifs » de : OUEST FRANCE et PRESSE OcéAN du 29 mai et du 17 juin 2024

b – Par voie d'affichage

Par affichage en format A 2 sur fond jaune, bien visible :

- sur la vitre de la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES,
- sur le panneau d'affichage extérieur et sur la porte du Pôle Nantes Centralité à NANTES
- sur sites : 10 affiches

ANNEXE N° 1 : certificat d'affichage Nantes Métropole

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

c – Par voie électronique

Sur le site de Nantes Métropole www.nantesmetropole.fr Enquêtes publiques (/territoire-institutions/offres-et-consultations/consultations-reglementaires/enquetes-publiques)

ANNEXE N° 2

II - Objet de l'enquête

A/ ASPECT FORMEL

1 - Nature de l'enquête

L'enquête publique concerne le projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques situées dans le périmètre de la ZAC du Grand Bellevue et sur le territoire de la commune de Nantes. Cette enquête publique de déclassement relève du code de la voirie routière.

2 - Situation

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Grand Bellevue (environ 61 ha) se situe au cœur du quartier du Grand Bellevue et s'étend sur les communes de Nantes et de Saint-Herblain, sur le territoire de Nantes Métropole en Loire-Atlantique.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), ce quartier concentre de nombreux enjeux en termes d'habitat qui justifient la requalification des espaces publics.

3 - Cadre juridique et réglementaire

Lois et règlements

La présente enquête publique est régie principalement par les textes législatifs et réglementaires cités ci-dessous :

- code général des collectivités locales,
- code de la voirie routière, notamment les articles L 141-3 et R 141-4 à R 141-10,
- code des relations entre le public et l'administration, notamment l'article L 134-1 et suivants,
- code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L 134-1, L 134-2 et R 134-30.

B/ LE PROJET

1 - Contexte

La ZAC (Zone d'aménagement concerté) du Grand Bellevue se situe au cœur du quartier du Grand Bellevue.

La requalification des espaces publics est en cours sur le quartier. Ce dernier a été retenu par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) comme étant un quartier prioritaire du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

2 - Objectifs

Le projet de renouvellement urbain, dans le cadre de la ZAC du Grand Bellevue, a pour but de transformer profondément le quartier pour construire, avec les habitants, un quartier populaire, actif et durable.

Les objectifs du projet sont multiples :

- renforcer l'accompagnement vers l'emploi,
- favoriser les liens entre les habitants,
- aménager un quartier agréable à vivre, sécurisé et attractif.

3 – Objet de l'enquête publique

La présente enquête a pour objet le déclassement de voies de desserte et d'aires de stationnement relevant du domaine public de Nantes Métropole, situées aux abords directs d'immeubles de logements sociaux du quartier du Grand Bellevue. Nantes Métropole envisage la cession de ces emprises déclassées au bailleur social, Nantes Métropole Habitat, afin de lui permettre la réalisation d'opérations de résidentialisation du projet de renouvellement urbain de la collectivité ainsi que la mise en œuvre de la convention passée entre le bailleur social et l'ANRU.

La ZAC du Grand Bellevue a été concédée à l'aménageur Loire Océan Métropole Aménagement (LOMA) qui est chargée de la mise en œuvre du projet : coordination des travaux, gestion des interventions des différents acteurs, supervision globale du développement de la ZAC en accord avec les objectifs définis par Nantes Métropole.

4 – Opérations projetées et emprises à déclasser

La présente procédure concerne les secteurs Moulin Lambert, Lauriers Nord et Lauriers Sud.

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, il est prévu de distinguer l'espace public des espaces privatifs : valorisation du bâti, végétalisation, stationnements de proximités privatifs et gratuits, espaces de rencontre, de solidarité, de jeux, de détente, de cultures potagères.

Dans ce but, la réalisation de ces opérations implique la cession par Nantes Métropole d'emprises du domaine public routier à Nantes Métropole Habitat.

Dans le programme de requalification des logements de Nantes Habitat au Grand Bellevue, les secteurs Moulin des Hiorts, Romain Rolland et Tour du Doubs ont fait l'objet d'une précédente procédure de déclassement.

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

4-1 Moulin Lambert : rue de la Vézère et rue de la Corrèze

Cette opération de résidentialisation concerne 3 immeubles collectifs (54 logements et 16 garages). Les 3 immeubles sont desservis par 2 voies avec aires de stationnement publics (37 places de stationnement libre et 1 place de stationnement pour personne à mobilité réduite).

Les emprises du domaine public à déclasser sont la rue de la Vézère (22 stationnements) et la rue de la Corrèze (15 stationnements) :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m²	Surface approximative, en m², à déclasser et à désaffecter
Nantes	DP non cadastré	860	860
Nantes	DP non cadastré	840	840

4-2 Lauriers Nord : uniquement rue de la Save

Cette opération de résidentialisation concerne 3 immeubles collectifs (73 logements et 17 garages). Les 3 immeubles sont desservis par 2 voies avec aires de stationnement relevant du domaine public routier de Nantes Métropole (rue de la Save et rue du Gers).

Aux abords des immeubles, rue de la Save et rue du Gers, 30 places de stationnement libre existent.

Le périmètre de résidentialisation inclut uniquement la rue de la Save. L'emprise du domaine public à déclasser est celle des 30 emplacements de stationnement de la rue de la Save :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m²	Surface approximative, en m², à déclasser et à désaffecter
Nantes	KP 283	1244	1244
Nantes	KP 538	53	53

4-3 Lauriers Sud : rue du Drac

Cette opération de résidentialisation concerne 1 immeuble collectif, situé 6, 8, 10 et 12 rue du Drac (56 logements et 11 garages).

Aux abords de l'immeuble 39 places de stationnement libres existent.

Le périmètre de résidentialisation inclut une partie de la rue du Drac.

L'emprise du domaine public à déclasser est une partie de la rue du Drac (39 stationnements) :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m²	Surface approximative, en m², à déclasser et à désaffecter
Nantes	KP 487	8800	990
Nantes	KP 418	132	110

ANNEXES N° 3 à 6 : Plans de délimitation

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

C/ INFORMATION DU PUBLIC

Plusieurs temps d'information ont été organisés par la Ville de Nantes et par Nantes Métropole auprès des habitants concernés au Grand Bellevue.

III - Contenu du dossier d'enquête

Le dossier soumis à l'enquête publique comporte les pièces suivantes :

- 1 - notice explicative
- 2 - plans de situation
- 3 - plans de délimitation des emprises à déclasser
- 4 - arrêté n° 2024-24 en date du 23 avril 2024 nommant la commissaire enquêtrice et arrêté n° 2024-25 en date du 23 avril 2024 prescrivant l'enquête publique
- 5 - publicité

IV - Déroulement de l'enquête

1 - lundi 03 juin 2024

Prise de contact au Pôle Nantes Centralité de NANTES MÉTROPOLE, 1 place de la Liberté à Nantes (44100) avec M. David BOURSIER, chargé de gestion des ADS et des affaires foncières à la Direction générale Territoire, Proximité, Déchets et Sécurité, visite des lieux et contrôle de l'affichage de 13h30 à 15h30.

2 - vendredi 14 juin 2024

Signatures du dossier et du registre de 10h00 à 11h00.

3 - lundi 17 juin 2024

Ouverture de l'enquête publique et tenue de la première permanence à la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES, au rez-de-jardin, avec ascenseur, de 09h00 à 13h00

Aucune visite, aucune observation au registre d'enquête.

4 - mardi 25 juin 2024

Permanence 2 à la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES, de 14h00 à 17h00

Sept visites, aucune observation au registre d'enquête.

5 - mercredi 03 juillet 2024

Permanence 3 et **clôture** de l'enquête publique à la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES, de 14h00 à 17h30

Une visite, aucune observation au registre.

Récupération du registre et du dossier d'enquête.

6 - vendredi 02 août 2024

Remise du dossier, du registre, du rapport, des conclusions motivées et avis de la commissaire enquêtrice au pôle de proximité Nantes centralité, site de Chantenay, de NANTES MÉTROPOLE.

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Pôle Nantes Centralité Chantenay

NANTES – ZAC Grand Bellevue

ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative au projet de déclassement
du domaine public métropolitain**

ZAC Grand Bellevue à NANTES

rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

ANALYSE DES OBSERVATIONS

I - Préambule

L'enquête publique a pour objet **le projet de déclassement de voies de desserte et d'aires de stationnement relevant du domaine public de Nantes Métropole et situées aux abords directs d'immeubles de logements sociaux du quartier Grand Bellevue à NANTES.**

II - Analyse des observations recensées à l'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, qui a duré 17 jours, 3 permanences ont été tenues à la demande du Pôle de proximité Nantes centralité, site de Chantenay de NANTES MÉTROPOLE.

La commissaire enquêtrice a reçu huit (8) personnes et a constaté qu'aucune observation n'a été déposée sur le registre d'enquête,

Avis de la commissaire enquêtrice

Les permanences de l'enquête publique ont eu lieu à la Maison des Habitants et des Citoyens de Grand Bellevue. Les quelques visiteurs qui se sont présentés sont plutôt venus voir de quoi il s'agissait. Ils ont posé des questions sur l'enquête publique afin de savoir à quoi elle servait. Ils ont écouté les informations que j'ai pu leur donner mais aucune question ne m'a été posée sur l'objet même de l'enquête.

En conséquence, un procès-verbal de synthèse des observations n'a pas été établi.

La Commissaire enquêtrice,

Françoise BELIN

le 02 août 2024

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Pôle Nantes Centralité Chantenay

NANTES – ZAC Grand Bellevue

ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative au projet de déclassement
du domaine public métropolitain**

ZAC Grand Bellevue à NANTES

rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

CONCLUSIONS ET AVIS DE LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

CONCLUSIONS ET AVIS DE LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

Les conclusions de la présente enquête portent sur :

le projet de déclassement de voies de desserte et d'aires de stationnement relevant du domaine public de Nantes Métropole et situées aux abords directs d'immeubles de logements sociaux du quartier Grand Bellevue à NANTES.

1 - Situation

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Grand Bellevue (environ 61 ha) se situe au cœur du quartier du Grand Bellevue et s'étend sur les communes de Nantes et de Saint-Herblain, sur le territoire de Nantes Métropole en Loire-Atlantique.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), ce quartier concentre de nombreux enjeux en termes d'habitat qui justifient la requalification des espaces publics.

2 - Projet

1 – Contexte et objectifs

Le projet Grand Bellevue a pour but de transformer profondément le quartier pour construire, avec les habitants, un quartier populaire, actif et durable.

Ainsi les objectifs du renouvellement urbain de Grand Bellevue sont multiples :

- renforcer l'accompagnement vers l'emploi,
- favoriser les liens entre les habitants,
- aménager un quartier agréable à vivre, sécurisé et attractif.

2 – Objet de l'enquête publique

La présente enquête a pour objet le déclassement de voies de desserte et d'aires de stationnement relevant du domaine public de Nantes Métropole, situées aux abords directs d'immeubles de logements sociaux du quartier du Grand Bellevue. Nantes Métropole envisage la cession de ces emprises déclassées au bailleur social, Nantes Métropole Habitat, afin de lui permettre la réalisation d'opérations de résidentialisation du projet de renouvellement urbain de la collectivité ainsi que la mise en œuvre de la convention passée entre le bailleur social et l'ANRU.

La présente procédure de déclassement du domaine public ne concerne que les secteurs Moulin Lambert, Lauriers Nord, et Lauriers Sud. Les secteurs Moulin des Hiorts, Romain Rolland et Tour du Doubs ont déjà fait l'objet de cette procédure.

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

3 – Opérations projetées et emprises à déclasser

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, il est prévu de distinguer l'espace public des espaces privatifs : valorisation du bâti, végétalisation, stationnements de proximités privatifs et gratuits, espaces de rencontre, de solidarité, de jeux, de détente, de cultures potagères.

Dans ce but, la réalisation de ces opérations implique la cession par Nantes Métropole d'emprises du domaine public routier à Nantes Métropole Habitat.

3-1 Moulin Lambert : rue de la Vézère et rue de la Corrèze

Cette opération de résidentialisation concerne 3 immeubles collectifs (54 logements et 16 garages). Les 3 immeubles sont desservis par 2 voies avec aires de stationnement publics (37 places de stationnement libre et 1 place de stationnement pour personne à mobilité réduite).

Les emprises du domaine public à déclasser sont la rue de la Vézère (22 stationnements) et la rue de la Corrèze (15 stationnements) :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m ²	Surface approximative, en m ² , à déclasser et à désaffecter
Nantes	DP non cadastré	860	860
Nantes	DP non cadastré	840	840

3-2 Lauriers Nord : uniquement rue de la Save

Cette opération de résidentialisation concerne 3 immeubles collectifs (73 logements et 17 garages). Les 3 immeubles sont desservis par 2 voies avec aires de stationnement relevant du domaine public routier de Nantes Métropole (rue de la Save et rue du Gers).

Aux abords des immeubles, rue de la Save et rue du Gers, 30 places de stationnement libres existent.

Le périmètre de résidentialisation inclut uniquement la rue de la Save. L'emprise du domaine public à déclasser est celle des 30 emplacements de stationnement de la rue de la Save :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m ²	Surface approximative, en m ² , à déclasser et à désaffecter
Nantes	KP 283	1244	1244
Nantes	KP 538	53	53

3-3 Lauriers Sud : rue du Drac

Cette opération de résidentialisation concerne 1 immeuble collectif, situé 6, 8, 10 et 12 rue du Drac (56 logements et 11 garages).

Aux abords de l'immeuble 39 places de stationnement libres existent.

Le périmètre de résidentialisation inclut une partie de la rue du Drac.

L'emprise du domaine public à déclasser est une partie de la rue du Drac (39 stationnements) :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m ²	Surface approximative, en m ² , à déclasser et à désaffecter
Nantes	KP 487	8800	990
Nantes	KP 418	132	110

ANNEXES N° 3 à 6 : Plans de délimitation

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

3 - Déroulement de l'enquête

✚ Par **arrêté n° 2024-24** de Monsieur Michel LUCAS, vice-président délégué de NANTES MÉTROPOLE, en date du 23 avril 2024, désignant comme commissaire enquêtrice Madame Françoise BELIN.

Par **Arrêté n° 2024-25** de Monsieur Michel LUCAS, vice-président délégué de NANTES MÉTROPOLE, en date du 23 avril 2024, prescrivant l'enquête publique

✚ **La publicité** de l'enquête a été faite régulièrement :

* Dans la rubrique « Annonces Légales : Avis administratifs » de :

- OUEST FRANCE et de PRESSE OCÉAN du 29 mai et du 17 juin 2024

* Par affichage en format A 2 sur fond jaune, bien visible :

- sur la vitre de la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES,
- sur le panneau d'affichage extérieur et sur la porte du Pôle Nantes Centralité à NANTES
- sur sites : 10 affiches

ANNEXE N° 1 : certificat d'affichage Nantes Métropole

* Par voie électronique sur le site de Nantes Métropole www.nantesmetropole.fr

ANNEXE N° 2

Conclusion de la Commissaire enquêtrice

Je considère que les mesures suffisantes pour l'information du public sur le déroulement de l'enquête ont bien été prises.

✚ A la demande du Pôle de proximité Nantes centralité de NANTES MÉTROPOLE, site de Chantenay, j'ai tenu 3 permanences de la Maison des Habitants et des Citoyens, 1 square des Lauriers à NANTES, les 17 et 25 juin, 03 juillet 2024, soit pendant 17 jours consécutifs, au cours desquelles j'ai reçu huit (8) personnes et n'ai constaté aucune observation sur le registre d'enquête publique

Conclusion de la Commissaire enquêtrice

Je considère que les conditions d'accueil du public pendant l'enquête ont été excellentes et accessibles à tous et que chaque personne qui l'a souhaité a pu me rencontrer.

✚ Le 02 août ,2024 j'ai restitué le dossier d'enquête, le registre clos, ai déposé mon rapport, mes conclusions et mon avis motivé au Pôle de proximité Nantes centralité de NANTES MÉTROPOLE, à Nantes (Chantenay).

OBSERVATION

Aucune observation n'a été déposée pendant l'enquête publique.

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

Conclusions de la Commissaire enquêtrice

Le projet de renouvellement urbain de la ZAC du Grand Bellevue vise à transformer profondément le quartier qui est ancien et ne répond plus aux orientations et exigences du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Des travaux sont actuellement en cours et la transformation du quartier du Grand Bellevue a déjà démontré les bienfaits de ces divers aménagements.

Comme l'indique le dossier d'enquête publique l'aménageur Loire Océan Métropole Aménagement (LOMA) est chargé de la mise en œuvre du projet. Pour cela les voies de desserte et les aires de stationnement relevant du domaine public de Nantes Métropole doivent être déclassées et leur cession est envisagée au bailleur social Nantes Métropole Habitat.

Les immeubles ainsi que les voies de desserte et les aires de stationnement pourront être restructurés pour répondre aux critères de résidentialisation de l'ANRU.

Les trois secteurs concernés sont :

1 – Moulin Lambert : rue de la Vézère et rue de la Corrèze

Le projet concerne 3 immeubles collectifs comportant 54 logements et 16 garages. Il s'agit des voies d'accès et des aires de stationnement :

Les emprises du domaine public à déclasser sont la rue de la Vézère (22 stationnements) et la rue de la Corrèze (15 stationnements) :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m ²	Surface approximative, en m ² , à déclasser et à désaffecter
Nantes	DP non cadastré	860	860
Nantes	DP non cadastré	840	840

J'émet UN AVIS FAVORABLE au déclassement du domaine public des parcelles non cadastrées rue de la Corrèze et rue de la Vézère à Nantes.

2 – Lauriers Nord : uniquement rue de la Saxe

Cette opération de résidentialisation concerne 3 immeubles collectifs (73 logements et 17 garages). Les 3 immeubles sont desservis par 2 voies avec aires de stationnement relevant du domaine public routier de Nantes Métropole (rue de la Save et rue du Gers).

Aux abords des immeubles, rue de la Save et rue du Gers, 30 places de stationnement libres existent.

Le périmètre de résidentialisation inclut uniquement la rue de la Save. L'emprise du domaine public à déclasser est celle des 30 emplacements de stationnement de la rue de la Save :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m ²	Surface approximative, en m ² , à déclasser et à désaffecter
Nantes	KP 283	1244	1244
Nantes	KP 538	53	53

J'émet UN AVIS FAVORABLE au déclassement du domaine public des parcelles cadastrées KP 283 et KP 538 rue de la Save à Nantes.

3 - Lauriers Sud ; rue du Drac

Cette opération de résidentialisation concerne 1 immeuble collectif, situé 6, 8, 10 et 12 rue du Drac (56 logements et 11 garages).

Aux abords de l'immeuble 39 places de stationnement libres existent.

Le périmètre de résidentialisation inclut une partie de la rue du Drac.

L'emprise du domaine public à déclasser est une partie de la rue du Drac (39 stationnements) :

Localisation	Parcelle	Surface parcelle en m ²	Surface approximative, en m ² , à déclasser et à désaffecter
Nantes	KP 487	8800	990
Nantes	KP 418	132	110

J'émet UN AVIS FAVORABLE au déclassement du domaine public des parcelles cadastrées KP 487 et KP 418 rue du Drac à Nantes.

*
* *

Avis de la commissaire enquêtrice

Je conclus que les projets de déclassement du domaine public métropolitain dans la ZAC du Grand Bellevue Moulin Lambert, Lauriers Nord et Lauriers Sud :

- ont respecté toutes les procédures en vigueur,
- toutes les mesures pour l'information du public ont bien été prises,
- toutes les pièces du dossier comportaient des informations et des plans permettant au public d'avoir une bonne connaissance du projet mis à l'enquête publique,
- l'enquête publique s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes,
- toutes les personnes qui l'ont souhaité ont été reçues au cours des permanences tenues à la Maison des Habitants et des Citoyens à Nantes,
- le projet de résidentialisation du Grand Bellevue justifie le déclassement de voies et d'aires de stationnement du domaine public routier Nantes Métropole.

En conséquence, je donne

UN AVIS FAVORABLE

au déclassement du domaine public routier métropolitain :

- de la parcelle non cadastrée (860 m²) rue de la Vézère à Moulin Lambert
 - de la parcelle non cadastrée (840 m²) rue de la Corrèze à Moulin Lambert
 - de la parcelle n° KP 283 (1244 m²) rue de la Save à Lauriers Nord
 - de la parcelle n° KP 538 (53 m²) rue de la Save à Lauriers Nord
 - partie de la parcelle n° KP 487 (990 m²) rue du Drac à Lauriers Sud
 - partie de la parcelle n° KP 418 (110 m²) rue du Drac à Lauriers Sud
- à NANTES.

La Commissaire enquêtrice,

Françoise BELIN

le 02 août 2024

2024

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Nantes Métropole

Pôle Nantes Centralité

NANTES – ZAC Grand Bellevue

ENQUÊTE PUBLIQUE

**relative au projet de déclassement
du domaine public métropolitain**

ZAC Grand Bellevue à NANTES

rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

ANNEXES

NANTES MÉTROPOLE – NANTES ZAC Grand Bellevue

projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et emprises publiques :
rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, rue du Drac

ANNEXES

- Annexes 0 - plans d'affichage (0-1, 0-2, 0-3)
- Annexe 1 - certificat d'affichage Nantes Métropole
- Annexe 2 - annonce de l'enquête publique sur le site de Nantes Métropole
- Annexe 3 - plan de délimitation secteur Moulin Lambert 1
- Annexe 4 - plan de délimitation secteur Moulin Lambert 2
- Annexe 5 - plan de délimitation secteur Lauriers Nord 1
- Annexe 6 - plan de délimitation secteur Lauriers Nord 2
- Annexe 7 - plan de délimitation secteur Lauriers Sud 1
- Annexe 8 - plan de délimitation secteur Lauriers Sud 2

*
* *

**Direction Générale Territoires
Proximité, Déchets et Sécurité
Pôle Nantes Centralité**
Affaire suivie par David BOURSIER
Tél. 02 28 03 47 28

Certificat d'affichage

Je, soussigné Michel LUCAS, vice-président de Nantes Métropole, certifie avoir fait afficher du 17 juin 2024 au 3 juillet 2024 :

- au siège de Nantes Métropole, 2 Cours du Champs de Mars, 44000 Nantes,
- au Pôle de proximité « Nantes Centralité » (site de Chantenay),
- à la Maison des Habitants et des Citoyens de Bellevue,
- sur les sites concernés,

l'avis d'enquête publique préalable au projet de déclassement du domaine public des rue de la Corrèze, rue de la Vézère, rue de la Save, et rue du Drac situées dans dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté du Grand Bellevue à Nantes.

Fait à Nantes, le - 9 JUIL. 2024

Michel LUCAS
Vice-président délégué



[< Enquêtes publiques \(/territoire-institutions/offres-et-consultations/consultations-reglementaires/enquetes-publiques\)](#)

ANNEXE N° 2

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Consultez les avis d'enquêtes en cours dans la métropole nantaise.

Avis d'enquête en cours

Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire : modification n°3 du schéma de cohérence territoriale (SCOT)- du 8 au 24 avril 2024 ∨

Nantes - projet PARIDIS 21 - Restructuration du centre commercial - du 5 février au 8 mars 2024 ∨

Nantes - Projet de construction d'un centre technique dans le quartier Nantes nord - secteur Cimetière Parc - du 14 au 28 mars 2024 ∨

Nantes - déclassement de voirie ZAC du Grand Bellevue - du 17 juin au 3 juillet 2024 ∧

Par arrêté en date du 23 avril 2024, Madame la Présidente de Nantes Métropole a prescrit l'ouverture de l'enquête publique, sur le territoire de la commune de Nantes, portant sur le projet de déclassement du domaine public métropolitain de voies et d'emprises publiques situées dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Grand Bellevue.

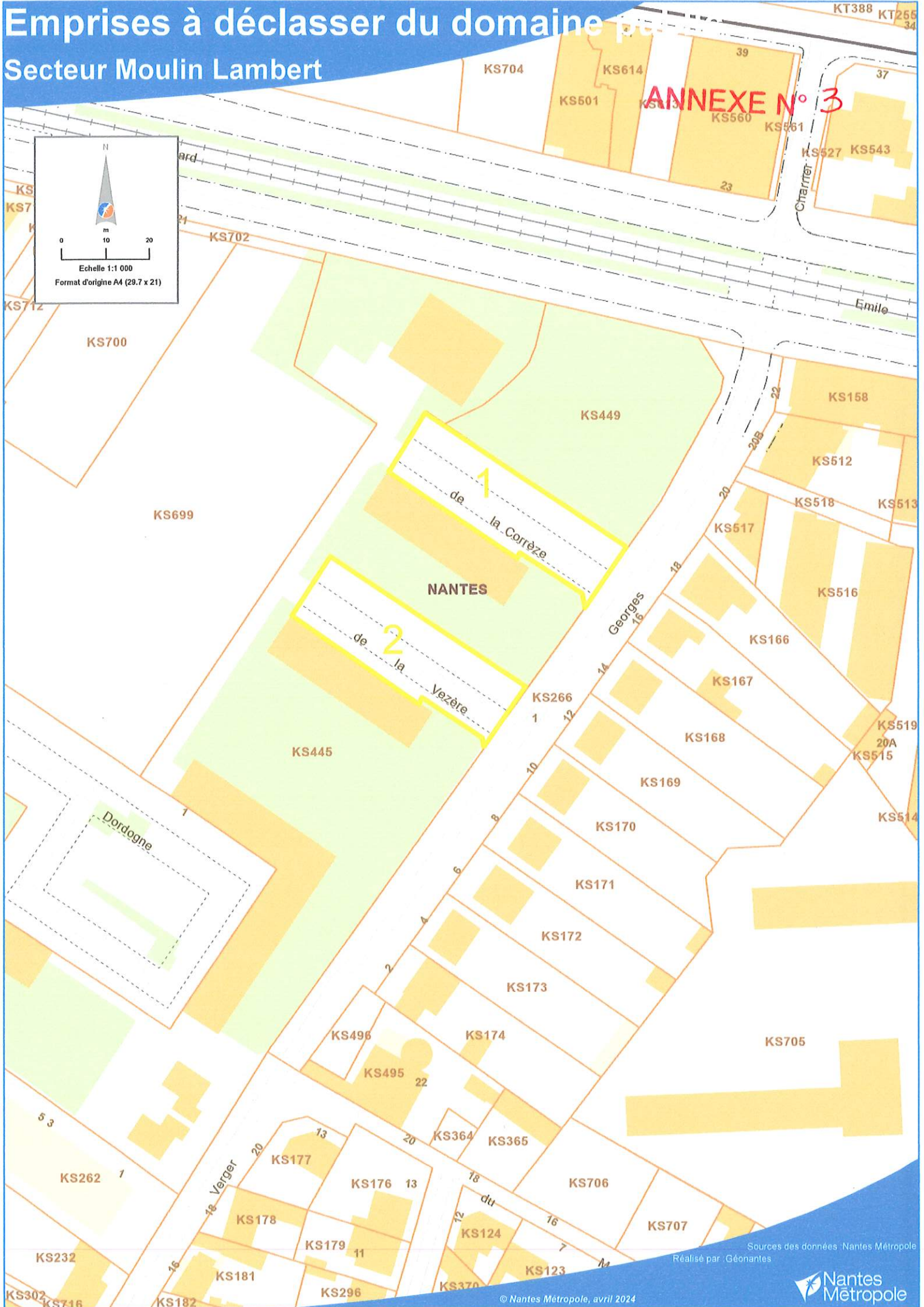
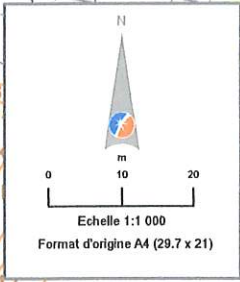
Ce projet de déclassement du domaine public constitue un préalable à la cession de voies et d'emprises publiques au bailleur social, Nantes Métropole Habitat, en vue de la réalisation d'opérations de résidentialisation.

Les pièces du dossier seront déposées à la Maison des Habitants et des Citoyens de Bellevue 1 Square des Lauriers, 44100 Nantes, pendant 17 jours consécutifs, du lundi 17 juin 2024 au mercredi 3 juillet 2024 inclus.

Emprises à déclasser du domaine public

Secteur Moulin Lambert

ANNEXE N° 3



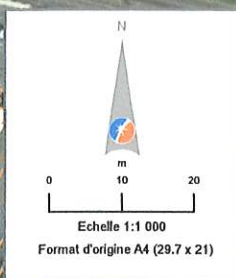
Sources des données : Nantes Métropole
Réalisé par : Géonantes



Emprises à déclasser du domaine public

Secteur Moulin Lambert

ANNEXE N°4

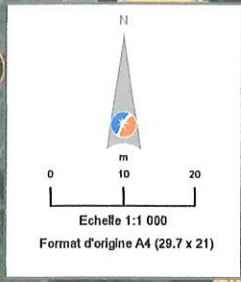


Sources des données : Nantes Métropole
Réalisé par : Géonantes

Emprise à déclasser du domaine public

Secteur Lauriers Nord

ANNEXE N°6

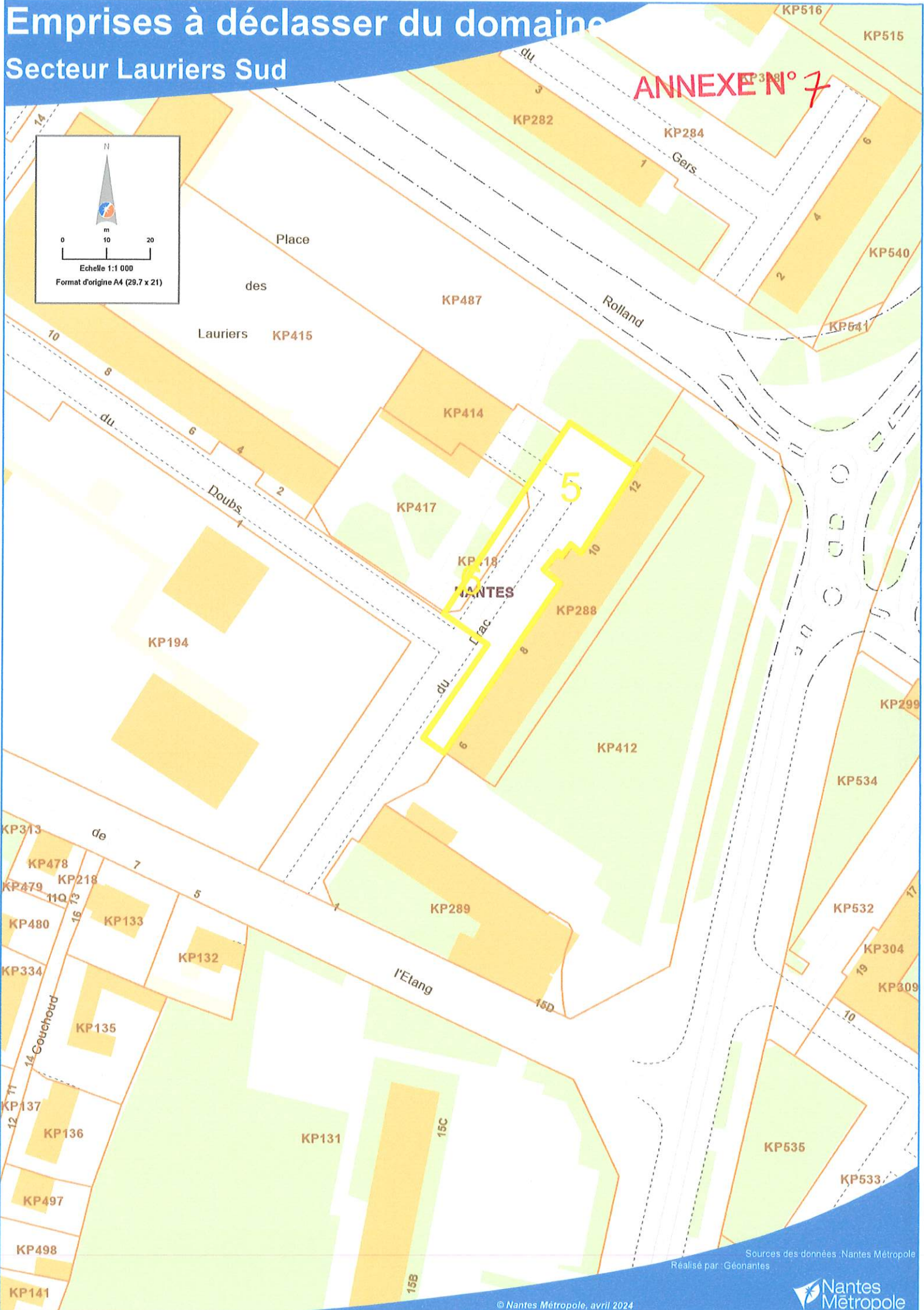
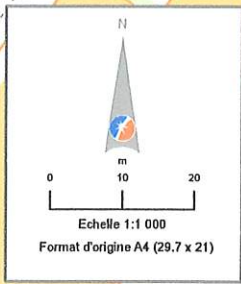


Sources des données : Nantes Métropole
Réalisé par : Géonantes

Emprises à déclasser du domaine

Secteur Lauriers Sud

ANNEXE N° 7

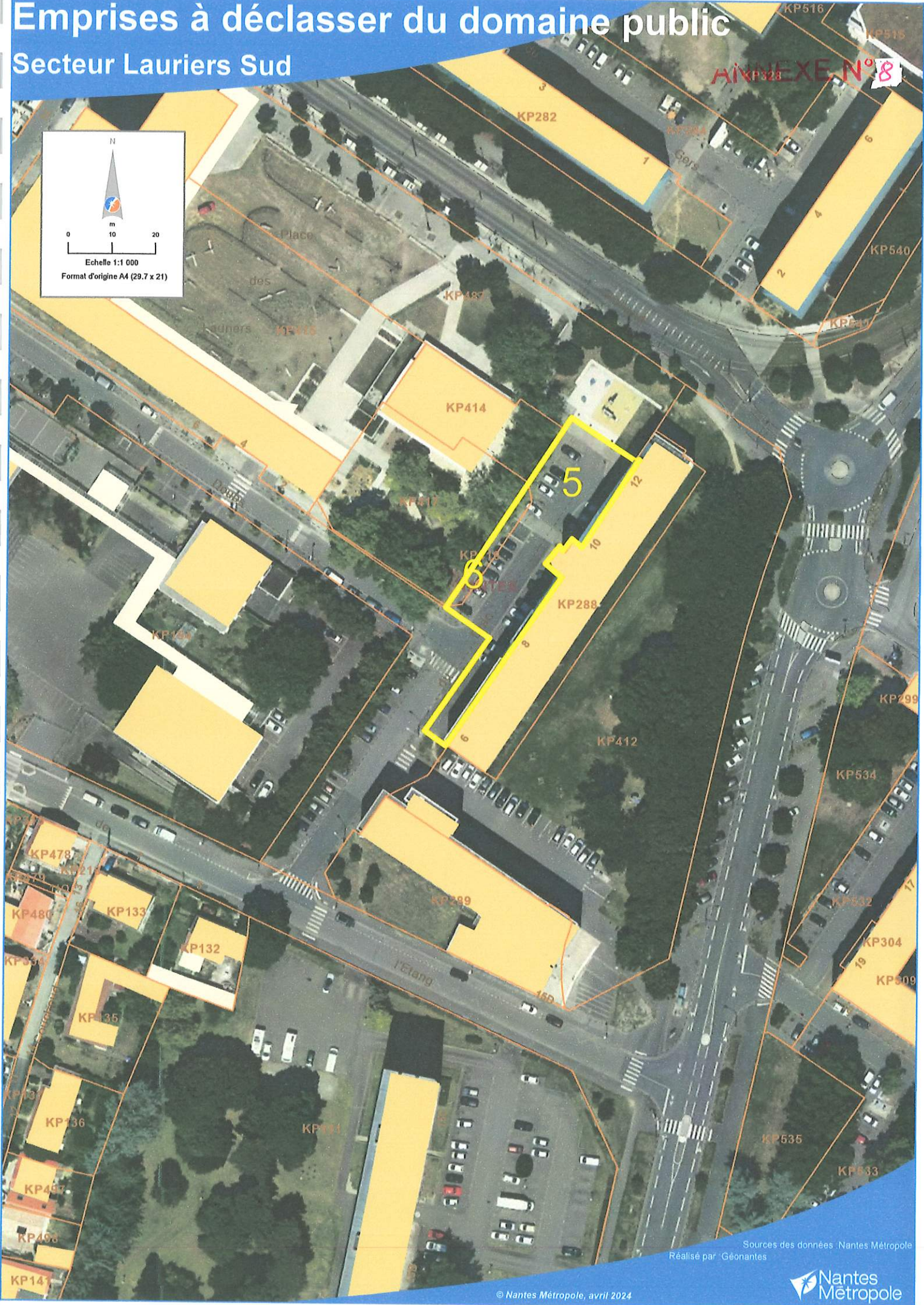
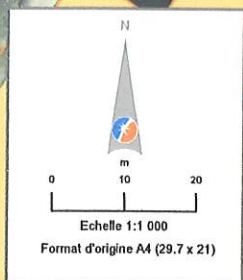


Sources des données : Nantes Métropole
Réalisé par : Géonantes

Emprises à déclasser du domaine public

Secteur Lauriers Sud

ANNEXE N°8



Sources des données : Nantes Métropole
Réalisé par : Géonantes